

L'an DEUX MIL TROIS, le MARDI 16 DECEMBRE, à 15 h 15, le Conseil Municipal de Saint-Denis s'est assemblé en sixième séance annuelle, dans la Salle des Délibérations, sur convocation légale du Maire (séance clôturée à 20 h 00).

ETAIENT PRESENTS

René-Paul VICTORIA / Jean-Jacques MOREL / Dominique FOURNEL / Gino PONIN-BALLOM / Serge HOARAU / Christian ALBANY / Albert LEBON / Georges FRUTEAU DE LACLOS / Pascal HO-CHUI / Jean-Claude PAYET / Rose Mai AIMART / Freddy SAMY / Marie-Ghislaine RAMASSAMY (arrivée à 15 h 22, avant examen des Rapports) / Daniel POUNY / Jean-Baptiste RIVIERE / Jeannine SISAHAYES / Pascal GRONDIN (arrivé à 15 h 26, avant examen des Rapports) / Marie Julianne BABEF / Antoine Henri LAURET / Jean-Pierre FOURTOY / Marie-Aillette DE FLORE / Hervé MARODON / Nicole LAURET / Josiane PEPIN / Charles-Henri GERARD / Jean-Pierre SERVEAUX / Rose-May LAW KI (arrivée à 16 h 36, au Rapport n° 03/6-01) / Nadine ECLAPIER / Jean-Hugues POYNIN / Marie Jocelyne AUBRAS / Marie-Claude DAMON (arrivée à 15 h 54, au Rapport n° 03/6-01) / Sonia IBAO / Richemont SOUCRAMANIEN / Nalini VELOUPOULE-MERLO / Nathalie CLAIN (arrivée à 16 h 53, au Rapport n° 03/6-01) / Michel TAMAYA / Edith NALEM / Sudel FUMA / Alain ARMAND (arrivé à 15 h 25, avant examen des Rapports) / Hajasoa PICARD / Marie Monique ORPHE

ETAIENT REPRESENTES

Nassimah MANGROLIA-DINDAR
Patricia HOARAU
Patricia SALIMINA
Claudine GERMAIN
Hélène YOULA
Minh NGUYEN

pour la durée de la séance

par Gino PONIN-BALLOM
par Jean-Jacques MOREL
par Jean-Baptiste RIVIERE
par Hervé MARODON
par René-Paul VICTORIA
par Serge HOARAU

Edith NALEM

à son départ

par Alain ARMAND

Marie-Cécile SEIGLE-VATTE

pour la durée de la séance

par Michel TAMAYA

Les membres présents (41 sur 55) formant la majorité de ceux actuellement en exercice ont pu délibérer en exécution de l'Article 50 de la Loi du 5 avril 1884 sur l'organisation municipale (Article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Il a été, conformément aux dispositions de l'Article 52 de la Loi du 5 avril 1884 (Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales), procédé à la nomination de la Secrétaire de Séance pris dans le sein du Conseil Municipal. Nalini VELOUPOULE-MERLO a été désignée, par vote à main levée et à l'unanimité des votants, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

ORDRE DU JOUR DE SEANCE

(examen reporté à une séance ultérieure)

L'examen des Rapports n° 03/6-20 et n° 03/6-27 a été reporté à une séance ultérieure du Conseil Municipal.

MISE AUX VOIX DES RAPPORTS

en application de l'Article L. 2131-11 du Code Général
des Collectivités Territoriales et en l'absence momentanée du Maire

- Jean-Jacques MOREL Rapport n° 03/6-11

en remplacement du Maire -sorti momentanément-

- Dominique FOURNEL Rapport n° 03/6-12

en remplacement du Maire -sorti momentanément-

et Rapport n° 03/6-13

et de Jean-Jacques MOREL -élu intéressé (SIDR)-

SIDR Société Immobilière du Département de La Réunion

MISE AUX VOIX DES RAPPORTS

en application de l'Article L. 2131-11 du Code Général
des Collectivités Territoriales en l'absence momentanée du Maire

(suite)

- Jean-Jacques MOREL du Rapport n° 03/6-14
en remplacement du Maire -sorté momentanément- au Rapport n° 03/6-26
- Dominique FOURNEL Rapport n° 03/6-31
en remplacement du Maire
et de Jean-Jacques MOREL -élus intéressés (ADPE)-
ADPE Association Dionysienne de Promotion Economique

DEPLACEMENTS D'ELUS

en application de l'Article L. 2131-11 du Code Général
des Collectivités Territoriales

Conformément aux dispositions de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales, les élus intéressés n'ont pas pris part au vote portant sur les Rapports dont la liste suit.

MEMBRES DE LA (L')

- Jean-Jacques MOREL SIDR Rapport n° 03/6-12
et Rapport n° 03/6-13
- Christian ALBANY ASAR Rapport n° 03/6-23
- René-Paul VICTORIA ADPE Rapport n° 03/6-31
- Jean-Jacques MOREL
- Ibrahim DINDAR
- Serge HOARAU
- Christian ALBANY
- Jean-Claude PAYET
- Jean-Hugues POYNIN
- Sonia IBAO

SIDR Société Immobilière du Département de La Réunion
ASAR Association Sportive Automobile Réunion
ADPE Association Dionysienne de Promotion Economique

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

- hors application de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
	ARRIVEES	
Marie-Ghislaine RAMASSAMY	à 15 h 22	avant examen des Rapports
Alain ARMAND	à 15 h 25	
Pascal GRONDIN	à 15 h 26	
Marie-Claude DAMON	à 15 h 54	
Rose-May LAW KI	à 16 h 36	
Nathalie CLAIN	à 16 h 53	
	DEPLACEMENTS	
Marie Jocelyne AUBRAS	de 15 h 47 à 16 h 08	au Rapport n° 03/6-01
Charles-Henri GERARD	de 17 h 17 à 18 h 41	du Rapport n° 03/6-01 au Rapport n° 03/6-18
Alain ARMAND	de 17 h 35 à 17 h 47	du Rapport n° 03/6-03 au Rapport n° 03/6-06
Edith NALEM	de 17 h 35 à 17 h 51	du Rapport n° 03/6-03 au Rapport n° 03/6-06
Sudei FUMA	de 18 h 14 à 18 h 29	du Rapport n° 03/6-10 au Rapport n° 03/6-13
Hajasoa PICARD		

DEPLACEMENTS D'ELUS en Salle des Deliberations pendant les travaux (suite)
- hors application de l'Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales -

Elus	Horaires	Remarques
	DEPLACEMENTS	
René-Paul VICTORIA	de 18 h 27 à 19 h 35	du Rapport n° 03/6-11 au Rapport n° 03/6-28
Josiane PEPIN	de 18 h 27 à 19 h 35	du Rapport n° 03/6-12 au Rapport n° 03/6-38
Alain ARMAND	de 18 h 56 à 18 h 58	du Rapport n° 03/6-23 au Rapport n° 03/6-26
	DEPART	
Edith NALEM	à 18 h 40	au Rapport n° 03/6-17 <i>procuration à Alain ARMAND</i>

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie de Saint-Denis le **26 DEC. 2003** et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 41 sur 55.

LE MAIRE
René-Paul VICTORIA

